



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 79022

Texte de la question

Le développement de l'énergie solaire semble une évidence dans un contexte durable de « pétrole cher » qui se profile devant nous et d'obligation qui est faite à la France par l'Union européenne de diversifier sa production énergétique en développant les énergies renouvelables. Or dans ce contexte, à Tarbes, existe le centre international des énergies nouvelles (CIEN) qui fait la part belle à l'énergie solaire. Or l'État ne prévoit toujours pas une véritable stratégie de développement de cette structure sur l'agglomération tarbaise pouvant regrouper recherche et formation en la matière, et de production de panneaux solaires aux fins d'équiper le grand public et l'industrie. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui indiquer s'il entend mettre en place rapidement un tel plan de développement pour enfin développer un véritable « pôle énergie solaire » à Tarbes.

Texte de la réponse

Le soutien au développement de l'énergie solaire est une composante de la stratégie du Gouvernement en matière de diversification du bouquet énergétique. Il repose sur le développement d'un marché pour les filières solaires et un soutien accru à la recherche et développement. À court terme, c'est l'énergie solaire thermique, qui se substitue à des moyens de production de chaleur d'origine fossile, qui doit être développée en priorité. Quant au solaire photovoltaïque, compte tenu de son coût encore élevé, il ne pourra contribuer qu'à long terme à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de production d'électricité d'origine renouvelable. Les outils nécessaires au développement du marché du solaire vont être renforcés. Le taux du crédit d'impôt pour l'acquisition d'équipements de production d'énergie renouvelable va passer de 40 à 50 % au 1er janvier 2006. Le Gouvernement a décidé par ailleurs d'augmenter le tarif d'achat de l'électricité d'origine solaire photovoltaïque de 50 à 100 % en fonction des applications. Le tarif sera augmenté de 50 % pour les particuliers, pour atteindre 225 EUR/MWh et doublé pour les installations dans le logement collectif, le tertiaire et l'industrie, où il atteindra 305 EUR/MWh, afin de faciliter le développement des installations de forte puissance. Le deuxième volet de la stratégie du Gouvernement en matière d'énergie solaire est l'accroissement de la recherche et développement. En 2005, l'Agence nationale de la recherche a lancé un appel à projets qui a fortement mobilisé la communauté scientifique et l'industrie et qui a contribué quasiment au triplement du budget public consacré à la recherche sur le solaire. Un nouvel appel à projets sera lancé en 2006. Par ailleurs, les industriels sont appelés à se mobiliser pour soumettre des projets ambitieux pour leurs filières à l'Agence de l'innovation industrielle pour laquelle les nouvelles technologies de l'énergie sont une des priorités. Deux pôles de compétitivité labellisés par le Gouvernement, en Rhône-Alpes et en Languedoc-Roussillon, axent leurs travaux sur l'énergie solaire dans le bâtiment. Enfin, l'Institut national de l'énergie solaire à Chambéry, lancé cette année, va permettre à la France de disposer d'un centre d'excellence au niveau européen. Le Centre international des énergies nouvelles de Tarbes a tout intérêt à s'inscrire dans cette dynamique pour poursuivre son développement. Même s'il n'a pas été impliqué dans l'appel à projet « pôles de compétitivité », il peut néanmoins avec profit se rapprocher des pôles labellisés, notamment sur l'aspect « formation ».

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79022

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10723

Réponse publiée le : 27 décembre 2005, page 12086